

Le Gazouillis de Limogne en Quercy

N°24-05

ISSN : 1274 - 7815

Une rentrée et du nouveau partout

Le mois de septembre est synonyme de rentrée scolaire, bien sûr et nous sommes heureux à Limogne d'accueillir 89 enfants à l'école publique des Grèzes. En général, l'effectif augmente au début du mois de janvier avec l'accueil des plus petits. Bienvenue à la nouvelle directrice Emma LAURENCE qui remplace Sylvain RAMES. Ce dernier reste chez nous à la grande satisfaction des enfants et parents ! On compte aussi 62 élèves pour l'école privée Saint Joseph.

La rentrée, c'est la mise en place de certains changements dans la vie publique de la commune ; la répartition des responsabilités au conseil municipal est modifiée ainsi que dans le personnel.

Enfin, la rentrée c'est la nouveauté à Limogne, très active en matière de commerces, avec des créations d'activités qui attireront de nouveaux clients.

Finalement, les efforts de la municipalité pour développer l'attractivité de la commune portent leurs fruits. C'est la concrétisation de projets parfois préparés de longue date.

Tout cela, nous allons le voir en détail en page 2.

Limogne et la mobilité interne

Nous voulons nettoyer le jardin du presbytère et préparer son ouverture au public. Un premier travail vient d'être effectué par les employés communaux. Le puits (profond) fera l'objet d'une protection sécurisée. Bientôt et en accord avec l'association « Découverte et Sauvegarde du Patrimoine », une entrée sera percée dans le mur qui borde le parking des Micocouliers et le portail de la rue de l'église sera remplacé en partie, après démolition du mur en parpaings par une clôture aérée. .../...

Un puits à sécuriser dans le jardin du presbytère



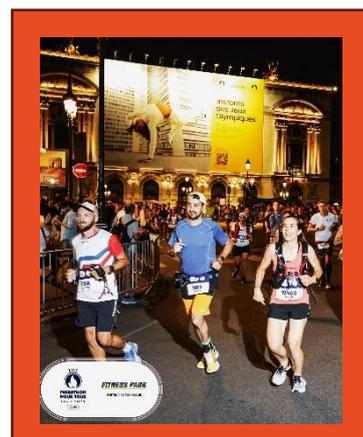
→ Le projet d'amélioration de la mobilité interne au village prévoit de favoriser la liaison entre deux zones d'arrêt des véhicules : la place de Micocouliers et la place du Quercy. Ceci comprend l'ouverture du jardin du presbytère sur la place des Micocouliers par un passage piétonnier et sur la rue de l'Eglise en ouvrant le portail métallique actuel. Le parcours empruntera la rue de Cahors dont le revêtement a été récemment refait et traversera l'avenue de Cahors, de façon mieux protégée. A terme, la rue de Cahors sera aménagée avec la réservation d'une place de stationnement pour personnes à mobilité réduite « H » et une place « Livraison » à côté de la boulangerie. Hormis les fauteuils roulants, le passage des véhicules sera interdit.

Michel Ortalo-Magné Adjoint au Maire

Il a couru le « marathon pour tous » des J.O. 2024.

Joachim Cambou (en bleu au centre) a représenté Limogne au marathon de clôture des J .O. 2024 à Paris le 10 Août 2024 et il l'a terminé ! Bravo.

Cette course faisait 42,195km, la même distance que celle parcourue par les athlètes olympiques.



Le chantier du pôle « santé-habitat ».

La déroulement des câblages électriques intervient en ce début septembre. Sophie et Brice Lignereux vont lancer le chantier dès que les entreprises seront disponibles. On verra de nouveau de l'animation sur le secteur. La livraison du transformateur électrique arrivera à temps pour l'ouverture de l'officine et bénéficiera à tout le quartier du Moulin. On n'imagine pas les délais demandés pour ce genre de matériel fabriqué hors de France.

Le projet d'éco hameau continue son chemin.

Le groupe candidat se retrouve chez nous les 21 et 22 septembre. Notre projet intéresse un groupe d'étudiants qui visiteront notre commune et rencontreront la population en octobre. Ils viennent du lycée (EPLEFPA) de Neuvic en Corrèze.

Les nouveautés de l'été pour l'automne

Des changements dans la répartition des charges à l'intérieur du conseil municipal

Dorénavant, Isabelle Escudier devient première adjointe. Elle remplace Jean Luc Bouchard suite à sa démission de cette fonction. Michel Ortalo-Magné devient 2^{ème} adjoint. Tous deux sont délégués à la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne avec le Maire, Jean Claude Vialette. Arnaud Nouviale devient troisième adjoint sans indemnité du fait de ses évolutions professionnelles qui réduisent sa présence locale. Il n'y a pas de grands changements dans la répartition des missions et délégations pour les 3 adjoints. Isabelle conserve le secteur scolaire et social ainsi que le plan de sécurité, Michel conserve l'urbanisme, l'adressage et tout ce qui touche à l'économie ainsi que la délégation au Parc Naturel, Arnaud continue à s'occuper des marchés. La gestion des personnels administratifs et technique est prise en totalité par Jean Claude avec l'appui d'Anthony Singlande et Nathalie Devime, secrétaire générale. La nouveauté tient à l'attribution d'une délégation à plusieurs conseillers dont Anthony Singlande en charge de la voirie, Serge Renard des actions culturelles et Jean Luc Bouchard des travaux externalisés.

A noter le maintien des autres répartitions aux autres conseillers. Pour plus de détails l'organigramme intégral figure sur le site de la commune.

Dans les services administratifs, le second poste de secrétariat est confié depuis le 1^{er} septembre à Xavier Voccia-Zortéa. Merci à Charlene Maresq pour le remplacement qu'elle a assuré cet été. Bienvenue à Xavier qui prend en charge l'urbanisme, l'état civil, les affaires générales, le cimetière, les élections et certaines régies. L'accueil du public se fait en alternance avec Marie Labarrière. Audrey intervient ponctuellement.

L'adressage est en place.

Le travail administratif est terminé depuis le mois de juillet et nous attendons de recevoir et d'implanter les plaques des nouvelles voies nommées. Puis ce sera la distribution des plaques individuelles accompagnée de la remise d'un certificat d'adressage.

Les habitants concernés par un changement d'adresse seront prévenus par courrier sur les moyens de récupérer la plaque à poser chez eux, accompagnée d'une information indispensable pour faire procéder aux modifications officielles.

La FÊTE VOTIVE :

Du mercredi 14 au vendredi 16 août 2024 la fête et le fameux feu d'artifice de Limogne ont fait le plein. Merci à l'équipe organisatrice, anciens et nouveaux .



Le forum des associations :

c'était le dimanche 8 septembre. Il manquait certaines associations. On fera mieux en 2025.



Le Service Numérique de la Communauté de communes du Pays de Lalbenque-Limogne a pris part au Forum des associations de Limogne. Cet événement phare a permis de réunir les citoyens et les associations en favorisant les échanges d'informations. De 8h à 13h, les équipes de France Service ont ainsi sensibilisé les visiteurs aux divers accompagnements proposés sur notre territoire pour faciliter les usages du numérique et faire connaître l'offre de service d'accès aux droits.

Delphine GANNAY

Conseillère Numérique Tél. : 07.88.74.49.70

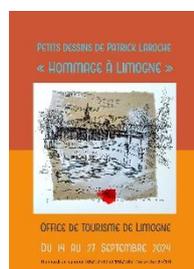
Les mardis de l'été organisés par L'APIL : les balades gourmandes, c'est une tradition. Les rendez vous des mardis d'été sont un moment de rencontre entre touristes, habitants du village et un « guide conférencier » bénévole qui assure une présentation personnelle de sa connaissance de Limogne. Entre 35 et 90 participants sont venus. Merci aux commerçants qui fournissent l'apéritif toujours original et aux intervenants.



Permanences du conciliateur de justice :

27/09/2024 , 25/10/2024 29/11/2024 , 20/12/2024

Sur rendez vous à prendre à la mairie



Les expositions 2024 à la Salle d'exposition contiguë à l'office du tourisme de Limogne en Quercy : du 13 au 27 Septembre, toiles et dessins de Patrick Laroche



Le Parc sera présent sur le marché du 15 septembre. Venez nous rencontrer.

Les nouvelles de la ville et des ses habitants

Dans la continuité de ce que nous annonçons dans le dernier Gazouillis, nous sommes heureux de présenter ici les nouveaux arrivants dans les activités économiques de Limogne en Quercy. Non content d'être une ville qui attire visiteurs et nouveaux habitants, ce sont de nouveaux commerçants, de nouvelles professions libérales qui s'installent. Dommage qu'au même moment la seule banque installée ferme ses bureaux...

« Elle est prévue de longue date » ont-ils dit, mais elle ne plait pas aux Limognais, la fermeture de l'agence bancaire !



Ils étaient nombreux les manifestantes et manifestants devant l'agence, le 19 juillet dernier pour dénoncer une décision qui va exactement en contradiction avec ce que fait la commune depuis des années avec l'aide de l'Etat dans les cadre des Petites Villes de Demain. La plupart des maires des communes voisines étaient présents ou représentés.

Laissons de côté toute polémique et posons la question : qu'est-ce qui aurait pu être fait pour éviter une décision qui n'a l'assentiment de personne ? et pourquoi ne pas en avoir parlé avant ?

En tous cas, on en parle encore à Limogne.

Dernière nouvelle : la président des maires du lot, le sénateur Jean-Marc Vayssouze-Faure appelle à une manifestation départementale le samedi 14.09 14 h à Labastide-Murat.

Une délégation italienne en visite au Pecten maximus

Le 11 septembre, 22 délégués des parcs naturels régionaux d'Emilie-Romagne en Italie étaient en visite chez nous. Accompagnés par Clovis Gorisse du Parc Naturel des Causses du Quercy, c'est Michel Ortalo-Magné qui a accueilli le groupe de visiteurs. Il s'agissait pour les visiteurs de voir comment l'évolution des paysages et le passage du GR 65 sont intégrés dans les documents d'urbanisme et modélisés grâce à l'intervention bénévole des résidents locaux. Le programme de leur séjour passait par Cazères (31), Gruissan et Narbonne pour se prolonger à Limogne puis à Calvignac sur le Géoparc Mondial et la coupe géologique après avoir pris leur repas sur l'espace du Bistrot Belles Vues.



Dorénavant, on parlera de Limogne jusqu'en Italie.

De nouvelles activités dans la commune :

Une épicerie « Bio » avec Sophie CATHERINE

Le succès ne s'est pas fait attendre pour le nouveau magasin du centre bourg. On trouve plein de bonnes choses dans un espace parfaitement aménagé et Sophie a déjà bien d'autres projets !



Un centre de contrôle technique auto vient d'ouvrir à

la zone artisanale de Rigouenque. Il peut aussi traiter les motos, les camping cars etc. Brian Picard, salarié de la société est tout sourire.



Bientôt un opticien en face de la boulangerie.

Cette vitrine était fermée depuis des années. Julien HEILMANN ouvrira « SEE-Opticiens ». Originalité : le service sera disponible le dimanche matin.



Une Audio-prothésiste va venir poser ses appareils chez l'opticienne au Avenue de Villefranche, en partenariat avec l'opticienne. **MK Audio**, pour Marie Kervellec, sera le nom de cette nouvelle boutique au service des malentendants.

« D'ORIGINE », magasin de produits de rénovation

à la zone de Rigouenque ouvert par Nicholas POWELL, où on trouve une grande variété de matériaux anciens du bâtiment.



Et bientôt un autre projet à Rigouenque...

Des informations à noter ou à retenir

L'obligation légale de débroussaillage

C'est un sujet déjà abordé ici en 2023. Il fait l'objet de reportages et articles de presse depuis le printemps dernier sur tout le territoire national. La prévention contre l'incendie, c'est l'affaire de tous. La commune a informé un certain nombre de propriétaires chez qui l'état des terrains présentait des risques graves. Nous voudrions maintenant aller plus loin et faire de telle sorte qu'il ne soit même pas nécessaire d'intervenir. Chacun doit assumer ses responsabilités.

Rappelons que le propriétaire d'une maison doit débroussailler autour de celle-ci dans un rayon de 50 mètres mesurés autour de la périphérie du bâtiment concerné. Attention, un garage, un abri de jardin font partie des bâtiments à prendre en compte.

Si cet espace appartient en partie à une autre personne, le propriétaire de la maison DOIT demander à son voisin l'autorisation d'effectuer lui-même l'opération. En cas de refus, il peut s'adresser à la Mairie. La commune effectuera les travaux à la charge du propriétaire récalcitrant. En cas de doute, un avis peut être obtenu en sollicitant un rendez-vous au secrétariat de la Mairie. A noter qu'en zone urbaine (classe U du PLU) toute parcelle doit être entretenue.

Le fondement de cette réglementation est le suivant : « la cause du risque c'est l'ouvrage construit, c'est donc au propriétaire de la cause d'organiser la prévention ». Le principe est de mettre la charge du débroussaillage à la personne (physique ou morale) responsable des ouvrages ou terrains concernés, indépendamment des propriétés du sol.

En résumé : en cas de refus d'accès à sa propriété, l'obligation de débroussaillage ou de maintien en état débroussaillé est mise à la charge du propriétaire des lieux.

<https://agriculture.gouv.fr/un-guide-technique-sur-les-obligations-legales-de-debroussaillage-old>

25 ans du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy Géoparc mondial UNESCO

Le Parc célèbre ses 25 ans d'existence et nous invite à fêter cet anniversaire !



Cette année, notre Parc marque un quart de siècle d'engagement pour la préservation et la valorisation de notre magnifique territoire. Pour célébrer cet événement exceptionnel, les habitants sont invités à une journée festive et conviviale le **samedi 12 octobre à Assier**.

Un programme riche pour une journée inoubliable. Cette journée anniversaire sera l'occasion de revenir sur les moments forts de ces 25 années tout en regardant vers l'avenir. Ensemble, imaginons le futur de notre Parc à travers le renouvellement de la Charte, un moment clé pour le développement durable de notre territoire.

Au programme :

-  **Balades découvertes** : les richesses naturelles et patrimoniales du Parc lors de promenades guidées.
-  **Stands et animations** par les associations locales.
-  **Apéritif convivial** : rencontres autour d'un verre.
-  **Bal et concert en soirée** : une soirée festive



Les mille mains, c'est le 5 octobre.



« On dit que... »

On dit que... les travaux sur le site du pôle de santé-habitat vont recommencer dès que les entreprises arriveront sur le chantier de la nouvelle pharmacie, avant la fin de l'année.

On dit que... de nouveaux commerces s'installent à Limogne. C'est bon pour les habitants de la commune mais aussi pour les villages voisins. La proximité réduit le temps perdu et économise le carburant. Et c'est bon pour la planète.

On dit que... des travailleurs de Limogne sont obligés d'aller habiter plus loin. Dommage, certains ont même dû renoncer à un emploi chez nous.

On dit que... le 16 octobre, Madame la Préfète sera présente à la réunion des « Petites Villes de Demain » que nous accueillons à Limogne. Encore une fois, Limogne reconnue au plus haut niveau !

On dit que... le manque de logements à louer freine le développement. Dommage que certains projets soient bloqués pour des intérêts particuliers et d'autres retardés. L'intérêt général, ce n'est pas facile à mettre en avant !

On dit que... c'est encore un record d'affluence qui a été battu cet été à la piscine communale.

On dit que... Le service numérique de la Communauté de communes offre des possibilités de formation-initiation à l'usage de l'informatique. On s'inscrit et on appelle le 05.65.24.22.50.

On dit que... la mairie fait appel aux propriétaires de logements vides pour que tout soit fait en vue d'accueillir ces personnes actives qui s'adressent à la mairie ou aux agences immobilières dans leur recherche et souvent en vain...

On dit que ... un numéro est à retenir : l'assistante sociale : 05.65.53.47.70.

On dit... c'est signé : l'oreille interne

Le Gazouillis de Limogne en Quercy, est aussi sur le site : www.mairie-limogneenquercy.fr.

Dir. de la publication : Jean Claude Vialette. Rédaction mise en page : M. Ortalo-Magné. Textes, photos : M.O.M. . 12/09/2024

Il est possible de suivre l'activité économique, sociale, culturelle et touristique sur les adresses suivantes :

<https://www.intramuros.org/limogneenquercy> et sur le site internet de la mairie.